

Communiqué

LA SEMAINE EN RÉGIONS \ CALVADOS

[Communiqué] Calvados : l'entreprise Couldoor, signataire de la charte « Objectif CO2 »

Le groupe Couldoor, situé à Verson, dans le département du Calvados, vient de dévoiler ses actions en matière de responsabilité sociétale des entreprises.

26 janvier 2024 \ 08h36

🕒 1 min. de lecture

SÉLECTIONNÉ POUR VOUS

[Communiqué] Vacluse :
REAM-AGRI lauréate du
concours SIVAL
Innovation 2024

[Communiqué] Vacluse :
l'épandeur Entomatic,
conçu par Biobest France,
récompensé par un SIVAL
de bronze

Le groupe Couldoor, implanté à Verson (Calvados), est spécialisé dans la fabrication de portes de placards, de verrières ainsi que de séparations de pièces. Le 14 décembre 2023, il a officialisé la signature de la charte « Objectif CO2 » à Caen (Calvados).

En tant que signataire de cette charte, la société s'engage à faire valider la trajectoire de décarbonation de sa flotte logistique, responsable d'environ 15 % de ses émissions de gaz à effet de serre. Elle prévoit également de partager les données environnementales, rattachées au transport, et de diminuer l'émission carbone du domaine d'environ 5 % chaque année. Son plan d'action est de réduire jusqu'à 30 % les émissions de CO2 liées aux transports d'ici à 2025. Pour y parvenir, le groupe va renouveler sa flotte avec des carburants alternatifs décarbonés. Il compte aussi poursuivre la formation de ses chauffeurs à l'écoconduite et l'amélioration des tournées via un outil de télématique embarqué.